

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE au 31 Décembre 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES au 31 Décembre 2025

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **67.904.781,962DT** et un résultat de la période de **4.034.972,770 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 31 Décembre 2025 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Décembre 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2025, 21,79% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,79% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 53.077.983,849 DT au 31 Décembre 2025, et représente une quote-part de 78,17% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,83% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 27 Janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

ACTIF		Note	31/12/2025	31/12/2024
AC1	Portefeuille Titres	4.1	47 631 772,042	18 587 844,500
a	Action, valeurs assimilées et droits rattachés		3 479 908,263	169 641,708
b	Obligations et valeurs assimilées		44 151 863,779	18 418 202,792
AC2	Placements monétaires et disponibilités		20 245 874,080	21 289 173,273
a	Placements monétaires	4.2	18 558 391,636	16 415 066,742
b	Disponibilités	4.3	1 687 482,444	4 874 106,531
AC4	Autres actifs	4.4	27 135,840	3 676,007
TOTAL ACTIF			67 904 781,962	39 880 693,780
PASSIF				
PA1	Dettes sur opérations de pension livrées	4.5	-	-
PA2	Opérateurs créditeurs	4.6	135 354,255	79 838,975
a	Opérateurs créditeurs		135 354,255	79 838,975
PA3	Autres créditeurs divers	4.7	47 369,395	87 298,597
a	Autres créditeurs divers		47 369,395	87 298,597
TOTAL PASSIF			182 723,650	167 137,572
ACTIF NET				
CP1	Capital	4.8	62 713 238,366	37 281 755,431
CP2	Sommes capitalisables	4.9	5 008 819,946	2 431 800,777
a	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		5 008 819,946	2 431 800,777
ACTIF NET			67 722 058,312	39 713 556 ,208
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			67 904 781,962	39 880 693,780

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024	
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	4.10	777 245,339	3 295 584,516	324 912,093	1 227 209,634
PR 2	Revenus des placements monétaires	4.11	508 022,174	2 372 327,283	389 118,453	1 063 627,223
	Total des revenus des placements		1 285 267,513	5 667 911,799	714 030,546	2 290 836,857
CH 3	Intérêts des mises en pension	4.12	-	-	-	-
CH 1	Charges de gestion des placements	4.13	- 176 541,709	- 639 740,183	- 99 344,087	- 288 639,079
	Revenu net des placements		1 108 725,804	5 028 171,616	614 686,459	2 002 197,778
CH 2	Autres charges	4.14	- 24 996,720	- 99 343,387	-21 389,149	-70 811,772
	Résultat d'exploitation		1 083 729,084	4 928 828,229	593 297,310	1 931 386,006
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		- 232 188,425	79 991,717	74 373,634	500 414,771
	Sommes capitalisables de la période		851 540,659	5 008 819,946	667 670,944	2 431 800,777
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		232 188,425	-79 991,717	- 74 373,634	- 500 414,771
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		80 178,506	149 806,775	2 718,997	9 894,840
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 818,093	-1 043 643,972	18 194,340	39 703,855
	Frais de négociation de titres		-	-18,262	-	-
	Résultat net de la période		1 166 725,683	4 034 972,770	614 210,647	1 980 984,701

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024
AN1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 166 725,683	4 034 972,770	614 210,647	1 980 984,701
a- Résultat d'exploitation	1 083 729,084	4 928 828,229	593 297,310	1 931 386,006
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	80 178,506	149 806,775	2 718,997	9 894,840
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 818,093	-1 043 643,972	18 194,340	39 703,855
d- Frais de négociation de titres	-	-18,262	-	-
AN2 Distributions de dividendes	-	-	-	-
AN3 Transactions sur le capital	- 3 063 901,626	23 973 529,334	1 268 662,455	13 778 716,679
a- Souscriptions	83 650 048,925	280 014 815,183	64 973 805,525	128 217 673,852
Capital	74 069 225,953	254 840 529,384	57 955 161,995	115 933 575,820
Régularisation des sommes non capitalisables	3 765 299,392	15 018 423,450	86 272,795	137 879,288
Régularisation des sommes capitalisables	5 815 523,580	10 155 862,349	6 932 370,736	12 146 218,744
b- Rachats	- 86 713 950,551	- 256 041 285,849	- 63 705 143,070	- 114 438 957,173
Capital	- 76 763 434,725	- 232 458 116,621	- 56 827 321,019	-103 395 700,392
Régularisation des sommes non capitalisables	- 3 902 803,821	- 13 507 298,596	- 85 316,183	- 125 499,535
Régularisation des sommes capitalisables	- 6 047 712,005	- 10 075 870,632	- 6 792 505,867	- 10 917 757,246
Variation de l'actif net	-1 897 175,943	28 008 502,104	1 882 873,102	15 759 701,380
AN4 Actif net				
a- En début de période	69 619 234,255	39 713 556,208	37 830 683,106	23 953 854,828
b- En fin de période	67 722 058,312	67 722 058,312	39 713 556,208	39 713 556,208
AN5 Nombre d'actions				
a- En début de période	1 156 429	691 384	669 217	444 960
b- En fin de période	1 106 465	1 106 465	691 384	691 384
Valeur liquidative	61,205	61,205	57,441	57,441
AN6 Taux de rendement annualisé	6,62%	6,55%	6,41%	6,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2025

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	3 479 908,263
Obligations des sociétés (2)	18 460 967,011
BTA et obligations de l'Etat	25 690 896,768
Total	47 631 772,042

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2025	% Actif Net
TN07QQGUCDR0	AMEN TRESOR	30 112	109,596	3 300 455,872	4,87%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE	1 411	106,321	179 452,391	0,26%
Total				3 479 908,263	5,14%

(2) Obligations des sociétés:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient	Valeur au 31/12/2025	% Actif Net
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	75 000	1 500 000,000	1 597 685,292	2,36%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-02	22 000	2 200 000,000	2 217 230,400	3,27%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	1 000	40 000,000	42 971,200	0,06%
TN8DSPQCB06	ATL 2022 -1	3 000	120 000,000	121 999,200	0,18%
TNMA55MMDD4	ATL 2023 -1	2 000	120 000,000	128 588,800	0,19%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	120 000,000	122 166,400	0,18%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024 -2	5 000	500 000,000	538 452,000	0,80%
TN0004700100	ATL 2025 -1	3 000	300 000,000	307 932,000	0,45%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025 -2	10 000	1 000 000,000	1 002 005,479	1,48%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	1 200	48 000,000	49 062,720	0,07%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	160 000,000	166 840,000	0,25%
TN1T1YC5F1E6	BTK LEASING SUB 2025-1TF 9.4%	10 000	1 000 000,000	1 021 840,000	1,51%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025 -1	40 000	4 000 000,000	4 064 640,000	6,00%
TN000734078	SERVICOM16	500	50 000,000	56 571,482	0,08%

TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 500	100 000,000	106 388,000	0,16%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2 500	150 000,000	158 636,000	0,23%
TN000A0F7A24	TLF 2024-2 FIXE	8 100	648 000,000	663 804,720	0,98%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 FIXE	45 000	4 500 000,000	4 735 728,000	6,99%
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1 TF 9.4	14 000	1 400 000,000	1 414 996,800	2,09%
Total			17 956 000,000	18 517 538,493	27,34%
				-56 571,482	
				18 460 967,011	27,26%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de Revient	Valeur au 31/12/2025	% Actif Net
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	5 000	500 000,000	504 340,000	0,74%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	6 000	480 000,000	507 057,600	0,75%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2 000	160 000,000	169 019,200	0,25%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000	1 600 000,000	1 665 584,000	2,46%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	7 500	600 000,000	605 442,000	0,89%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	22 500	1 800 000,000	1 816 830,000	2,68%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	437 500,000	447 348,000	0,66%
TNI090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000	437 500,000	447 812,000	0,66%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000,000	532 760,000	0,79%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	2 500	250 000,000	255 854,000	0,38%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	2 500	250 000,000	255 614,000	0,38%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	20 000	2 000 000,000	2 010 736,000	2,97%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10 000	1 000 000,000	1 005 368,000	1,48%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	5 000	500 000,000	525 188,000	0,78%

TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC T2 TFIXE	3 000	300 000,000	315 112,815	0,47%
TNPDPODY2398	EN 2024 CATC T3 TFIXE	8 000	800 000,000	819 193,600	1,21%
TNPDPODY2398	EN 2024 CATC T3 TFIXE	4 000	400 000,000	409 596,800	0,60%
TNGCLJS7FYQ7	EN 2024 CATC T4 TFIXE	5 000	500 000,000	502 836,000	0,74%
TNGCLJS7FYQ7	EN 2024 CATC T4 TFIXE	5 000	500 000,000	502 836,000	0,74%
TNI5BPOGW9F1	BTA 9.89% JUIN 2033	8 826	8 960 155,200	9 428 259,399	13,92%
TN000800006	BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 976 844,455	2,92%
TN08000606	BTA13042028C	1 000	929 000,000	987 264,899	1,46%
Total			24 765 355,200	25 690 896,768	37,94%

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2025 à 18 558 391,636 DT et se détaille comme suit :

Pension livrée (a)	7 499 906,097
Certificats de dépôts (b)	5 446 211,807
Billets de Trésorerie (c)	993 335,978
Placements en compte à terme (d)	4 618 937,754
Total	18 558 391,636

(a)Pension livrée :

Désignation	Date de Souscription	Emetteur	Montant	Échéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	% Actif Net
PL 02-01-2026 BT SA	21/11/2025	BT	1 600 931,496	02/01/2026	1 600 931,496	1 615 970,135	8,25%	2,39%
PL 05-01-2026 BIAT SA	05/12/2025	BIAT	400 070,801	05/01/2026	400 070,801	402 615,851	8,49%	0,59%
PL 070126 BTL SA	02/05/2025	BTL	1 000 000,000	07/01/2026	1 000 000,000	1 057 529,611	8,50%	1,56%
PL 10-06-2026 BT SA	12/12/2025	BT	1 000 825,260	10/06/2026	1 000 825,260	1 005 250,131	8,25%	1,48%
PL 12-01-26 BTL SA	15/04/2025	BTL	500 000,000	12/01/2026	500 000,000	530 732,680	8,50%	0,78%
PL 16-01-2026 BTL SA	17/11/2025	BTL	1 000 000,000	16/01/2026	1 000 000,000	1 010 326,829	8,29%	1,49%
PL 16-01-2026 BTL SAA	18/11/2025	BTL	800 000,000	16/01/2026	800 000,000	808 077,875	8,29%	1,19%
PL 21-01-26 BTL SA	28/03/2025	BTL	1 000 000,000	21/01/2026	1 000 000,000	1 069 402,985	9,00%	1,58%
Total			7 301 827,557		7 301 827,557	7 499 906,097		11,07%

(b) Certificats de dépôts :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>intérêts précomptés</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
TNTZ640GJZE2	CD 09-01-26 BNA SA	BNA	500 000,000	09/01/2026	11 336,032	488 663,968	499 223,732	8,75%	0,74%
TNIDLAZLVXU6	CD 18-02-26 BTL SA	BTL	3 000 000,000	18/02/2026	228 938,441	2 771 061,559	2 968 452,217	9,99%	4,38%
TN32GAC3KI0	CD 19-02-26 BTL SA	BTL	2 000 000,000	19/02/2026	152 625,628	1 847 374,372	1 978 535,858	9,99%	2,92%
			5 500 000,000		392 900,101	5 107 099,899	5 446 211,807		8,04%

(c) Billets de Trésorerie :

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Montant</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0RGSVOLBG4	BILLET TRESOR 290126 SA	29/01/2025	Microcred SA	1 000 000,000	29/01/2026	921 045,516	993 335,978	10,80%	1,47%
Total	-					921 045,516	993 335,978		1,47%

(d) Placements en compte courant à terme :

<u>Désignation</u>	<u>Date de Souscription</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Échéance</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>Taux Brut</u>	<u>% Actif Net</u>
CAT 02-03-2026 AB SA	02/12/2025	AB	02/03/2026	2 000 000,000	2 011 164,931	8,49%	2,97%
CAT 09-03-2026 AB SA	09/12/2025	AB	09/03/2026	500 000,000	502 139,946	8,49%	0,74%
CAT 16-01-26 BTL SA	20/02/2025	BTL	16/01/2026	2 000 000,000	2 105 632,877	7,65%	3,11%
Total				4 500 000,000	4 618 937,754		6,82%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2025 à **1 687 482,444** DT et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Avoirs en banque	1 687 482,444	4 874 106,531
TOTAL	1 687 482,444	4 874 106,531

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31-12-2025, **27 135,840** DT contre **3 676,007** DT au 31/12/2024. Ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2025</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
Intérêt courus /compte rémunéré	19 075,453	3 676,007
AUTRES DEBITEURS RAS SUR OBLIG STE	8 060,384	0,000
AUTRES DEBITEURS	0,003	0,000
Total	27 135,840	3 676,007

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2025.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Gestionnaire	29 441,959	20 313,379
Dépositaire	105 912,296	59 525,596
Total	135 354,255	79 838,975

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
ETAT	920,828	920,828
Retenue à la Source	21 527,834	65 914,354
Jetons de Présence	17 627,301	17 000,285
TCL	921,214	0,000
CMF	6 372,218	3 463,130
Total	47 369,395	87 298,597

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 s'élève à 28 008 502,104 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Le nombre de titres de Sicav Amen au 31-12-2025 est de 1 106 465 contre 691 384 au 31-12-2024.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2024	257
Nombre d'actionnaires entrants	64
Nombre d'actionnaires sortants	-85
Nombre d'actionnaires au 31-12-2024	236

Capital au 31/12/2024	37 281 755.431
Souscriptions	254 840 529.384
Rachats	-232 458 116.621
Frais de négociation de titres	-18.262
VDE/emp.société	89 685.774
VDE/titres.Etat	0.000
VDE / titres OPCVM	29 743.778
+/-V réalisée emp.société	-3 003.620
+/- V réal/titres Etat	0.000
+/- V réal/ titres OPCVM	-1 040 640.352
+/- V report/oblig.société	50 000.000
+/- V report/titres.Etat	0.000
+/- V report/titres OPCVM	-19 622.777
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-1 604 336.007
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	1 655 498.961
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	2 431 800.777
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	1 459 961.900
Capital au 31/12/2025	62 713 238.366

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Résultat d'exploitation	4 928 828,229	1 931 386,006
Régularisation du résultat d'exploitation	79 991,717	500 414,771
Total	5 008 819,946	2 431 800,777

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Dividendes	0,000	1 082 849,546	0,000	0,000
Revenus des obligations	560 701,690	1 678 519,072	284 389,967	1 059 255,466
Revenus des BTA	216 543,649	534 215,898	40 522,126	167 954,168
TOTAL	777 245,339	3 295 584,516	324 912,093	1 227 209,634

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Revenus des Certificats de dépôt	296 900,001	1 159 897,316	72 806,805	86 647,288
Revenus des Pensions Livrées	126 618,746	653 770,484	306 602,005	947 638,292
Revenus des billets de trésorerie	21 135,206	141 597,875	4 785,643	4 785,643
Revenus des placements en compte à terme	61 768,221	401 056,608	0,000	0,000
Revenus de Comptes Rémunérés	1 600,000	16 005,000	4 924,000	24 556,000
TOTAL	508 022,174	2 372 327,283	389 118,453	1 063 627,223

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2025.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.

A partir du 05 Août 2024, la commission de gestion est passée à 0,30%TTC.

- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. Cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire	63 554,404	226 822,830	34 702,387	84 838,015
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	105 549,805	383 167,353	57 204,200	174 051,064
Total	176 541,709	639 740,183	99 344,087	288 639,079

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Redevance du CMF	17 802,358	63 535,814	9 720,555	30 646,781
Sces bancaires et assimilés	522,362	8 246,757	6 884,594	19 560,514
TCL	2 440,000	10 770,816	552,000	3 768,477
Jetons de présence	4 232,000	16 790,000	4 232,000	16 836,000
Total	24 996,720	99 343,387	21 389,149	70 811,772